

également au fils de Maximin le titre d'Auguste ; voici comment il s'exprime : « Il avait été fait Auguste selon deux médailles de Goltzius qui lui donnent ce titre (mais il faut que ç'ait été depuis les troubles), puisque diverses inscriptions de la troisième année du règne de son père ne lui donnent que le simple titre de César. Nous ne trouvons pas même dans Capitolin (ni dans les autres historiens) qu'il ait jamais eu celui d'Auguste. Ainsi ce n'est peut-être pas sans fondement que quelques-uns rejettent les deux médailles de Goltzius comme supposées. »

Elle tranche une question douteuse en appelant le fils du nom de Maximin par lequel le désignent en effet Jules Capitolin, Aurélius Victor et une inscription rapportée par Steiner (1), tandis qu'ailleurs il est toujours appelé Maxime. Mais ne cesse-t-elle pas d'être parfaitement conséquente avec elle-même en le nommant tout à la

de laquelle on a singulièrement confondu le père avec le fils en donnant à Maximin le titre de nobilissime César et à son fils celui d'Auguste.

IMP. CAES. G | IVL VERO. MA | XIMINO. PIO.FE | AVG.GER.M.PA |
 M. DAC. M. SAR. M | PON. M. TR. POT. III | COS. PROCOS. P. P. O. M. PR |
 N. ET. G. IVL. VERO | MAXIMO GER. M | NOBIL. CAES. AVG. N | FIL. A.
 F. SEG | L. III

C'est à dire : *Imperatori Cæsari Gaio Julio Vero Maximino, pio, felici, Augusto, Germanico maximo, Parthico maximo, Dacico maximo, Sarmatico maximo, pontifici maximo, tribunitia potestate tertia, consuli, preconsuli, patri patriæ, optimo maximoque principi nostro ;*

Et Gaio Julio Vero Maximo, Germanico maximo, nobilissimo cæsari, Augusti nostri filio.

A Foro Segusiavorum leugæ tres.

(1) Orelli 5526.